

& connaître
protéger

1 Les
chauves-souris
hôtes des arbres en Bretagne



Les chauves-souris hôtes des arbres en Bretagne

Sur les 21 espèces de ces mammifères volants recensées en Bretagne, la majorité est susceptible d'utiliser les cavités des arbres pour s'abriter, mais aussi pour hiberner et se reproduire.

Grosses dévoreuses d'insectes, les chauves-souris sont les alliées des forestiers, et indispensables à l'équilibre éco-

logique des milieux. Bien que protégées par la loi, elles sont souvent menacées, en particulier par la disparition de leurs gîtes, qu'il convient donc de sauvegarder.

Voici quelques éléments pour mieux les connaître, et pour protéger sur le terrain leurs gîtes naturels.

Les espèces

Toutes les chauves-souris ne sont pas strictement arboricoles et peuvent utiliser d'autres gîtes.

Cela dépend des espèces, mais aussi des conditions climatiques et des périodes de l'année. A l'in-

verse, même des chauves-souris très liées aux bâtiments, comme la Pipistrelle commune ou la Sérotine, y sont parfois observées.

Les animaux présents dans une cavité peuvent être isolés ou en colonies (jusqu'à plusieurs

dizaines d'individus).

La durée de l'occupation des "arbres-gîtes" par les chauves-souris va de quelques jours à plusieurs mois (pour l'hibernation - de novembre à mars, ou la reproduction - de mai à août).

Il chasse les insectes aquatiques, qu'il cueille avec ses pieds en volant au ras de l'eau. Malgré cela, ses arbres-gîtes ne se trouvent pas forcément à proximité d'une rivière, d'un étang...



Très rare, il chasse dans le feuillage des peuplements âgés de feuillus. Sédentaire, il recherche les cavités des très vieux arbres.



Elle se nourrit de petits papillons nocturnes, dans les bois de feuillus voire de résineux. Changeant souvent de gîte, elle s'abrite dans les cavités et sous les écorces décollées des arbres.



L'Oreillard roux (voir première page), reconnaissable à ses oreilles démesurées, est capable de voler sur place au ras des feuilles, pour attraper papillons et araignées. Son habileté aérienne lui permet d'utiliser des arbres-gîtes situés même en sous-bois dense.

Les différents types de gîtes

Les plus fréquents

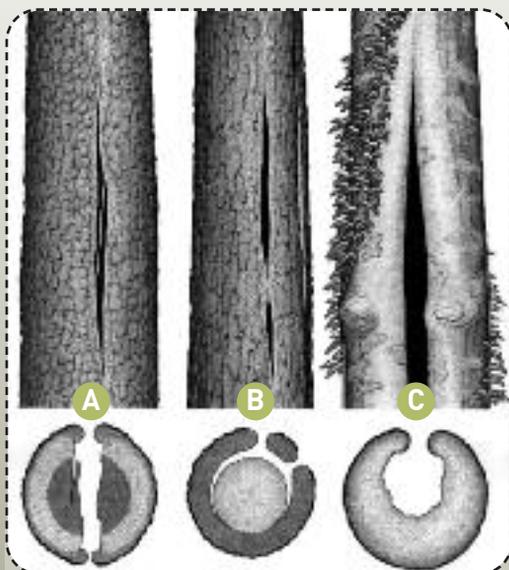
Compte tenu de la position des chauves-souris au repos, toute cavité abritée à l'intérieur d'un arbre peut convenir, pour peu qu'elle soit située au-dessus de son accès. L'espace interne doit être sain, suffisamment profond, sans être trop resserré ni trop spacieux, et l'accès ne doit pas être trop large, pour l'isolation thermique et la protection contre les prédateurs.

Les cavités qui correspondent le mieux à ces critères sont :

- Les fissures étroites causées par la tempête ou le gel (bois fendu, souvent de part en part, gélivure...), et dont la cicatrisation crée le gîte dans la partie supérieure,
- Les anciennes loges de pics, creusées vers le haut au fil des ans, ou mieux, les doubles ou multiples trous de pics reliés entre eux.

Autres types de gîtes

D'autres types de gîtes sont observés plus rarement, comme les « caries » et autres cavités dues au pourrissement, les blessures de volis (anciennes insertions de branches tombées), les grosses échardes cicatrisant et les plaques d'écorce décollée, ou simplement derrière du lierre...



- A** Fissure (ou gélivure) dans un chêne ;
- B** Fissures (ou gélivures) associées à une roulure dans un châtaignier ;
- C** Fente dans un hêtre.

La Noctule commune

Elle chasse au-dessus des bois et des plans d'eau. Ses arbres-gîtes, souvent d'anciens trous de pic, se trouvent aussi bien en forêt que dans les parcs urbains, et sont parfois repérés grâce aux cris émis par les animaux.

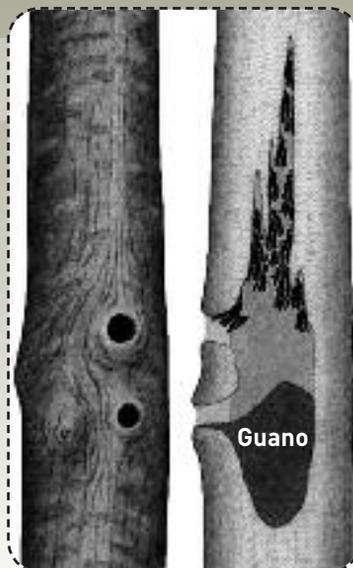


Il fréquente régulièrement les arbres creux où il peut s'installer en colonies de plus de 20 individus.

Le Murin de Natterer



Double trou de pic dans un hêtre.



Caractéristiques des arbres-gîtes

La hauteur des gîtes peut aller de moins d'1 m à plus de 20 m. Le diamètre (troncs ou branches) est variable (mais supérieur à 15 cm). Les colonies de mise-bas s'abritent souvent dans de gros arbres. Les milieux et les emplacements des arbres-gîtes sont divers et dépendent surtout des espèces concernées.

Le lierre n'est pas un obstacle à l'occupation d'une cavité par les chauves-souris, contrairement aux buissons ou branches qui pourraient gêner leurs allées et venues.

La présence d'une colonie dans un arbre creux est extrêmement discrète. Par temps chaud, on peut entendre les petits cris des animaux. L'écoulement noirâtre sous une cavité est lié au suintement naturel du bois et très rarement à des crottes de chauves-souris.

Les essences des arbres-gîtes

Il s'agit le plus souvent de feuillus, sans doute à cause de l'absence de résine.

Les essences utilisées sont variées, mais certaines sont préférées pour plusieurs raisons:

- leur abondance relative dans les peuplements bretons,
- leurs caractéristiques physiques et mécaniques permettant ou non la formation de cavités favorables : par exemple, sous l'effet du vent, certaines essences vont plutôt se fendre (chêne, châtaignier, robinier), alors que d'autres vont plus facilement casser (hêtre, pin sylvestre),
- les conditions phytosanitaires des espaces internes, qui ne doivent pas être trop humides ou pourrissants.

Les chênes (pédonculé et sessile) sont les arbres-gîtes le plus souvent occupés. Viennent ensuite le hêtre, le châtaignier, le frêne.

Mais bien d'autres essences peuvent aussi servir de gîte et ne doivent pas être négligées, comme le tilleul, le marronnier, le robinier, le saule, les fruitiers (pommier, poirier, prunier, ...), le chêne rouge, l'érable sycomore, l'orme, et même quelques résineux comme le pin sylvestre, le cèdre, le Douglas ou le cyprès.

Vous êtes gestionnaire

Exploitant forestier responsable d'entretien d'espaces verts ou de berges de rivières et canaux, exploitant de vergers, particulier... Voici quelques éléments concrets pour préserver ces animaux. La priorité est d'engager un recensement des arbres-gîtes, déjà en cours dans plusieurs forêts bretonnes.



Arbres-gîtes utilisés par les chauves-souris

Préservez-les absolument ! Signalez-les à l'un des partenaires du Contrat-Nature.

Arbres présentant des cavités favorables

Préservez-les dans la mesure du possible, ou du moins conservez-en quelques-uns dans les alignements, et dans les parcelles forestières (au minimum 5 par hectare). Ces arbres ne devraient être abattus qu'en cas de nécessité, pour des raisons phytosanitaires ou de sécurité. Dans ce dernier cas, si le gîte se situe au niveau du tronc ou d'une branche maîtresse, l'arbre peut être élagué totalement ou étêté (largement au-dessus du gîte), ce qui réduit considérablement le risque de chute.

Préservation des territoires de chasse

Plantez des feuillus plutôt que des résineux, maintenez des corridors (allées, haies, talus et berges boisés...), préservez quelques îlots de sénescence ou de vieillissement, conservez ou créez des points d'eau, évitez les coupes à blanc et recherchez la diversité des milieux. Préférez une gestion en futaie irrégulière avec mélanges d'essences.

Les arbres-gîtes et les tempêtes

Les tempêtes peuvent occasionner une mortalité importante chez les chauves-souris arboricoles. Mais c'est aussi lors de ces coups de vent que de nombreux arbres se fissent. S'ils sont sains, préservez-les tels quels. Après quelques années ils fourniront de nouveaux gîtes.

Les nicheris

Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour remplacer des arbres-gîtes abattus. Il est bien plus important de préserver les arbres-gîtes naturels. Par contre, ils peuvent être indiqués pour mener un inventaire, ou encore pour tenter d'accueillir les chiroptères dans le cadre d'une lutte biologique.



Forestier marquant un arbre présentant une cavité favorable, pour qu'il soit préservé.

arbre-gîte marqué pour être conservé.



Vous êtes bûcheron ou élagueur

Des travaux sont inévitables sur un arbre-gîte. Il convient alors de respecter la période et la méthode les moins traumatisantes pour les animaux :

Périodes à respecter

- Évitez absolument de juin à mi-août, période de reproduction.
- Évitez, si possible, de novembre à mars, période de l'hibernation.

Méthodes

- Elagueurs : préférez le démontage et la dépose en douceur (à l'aide d'élingues jusqu'au sol) des tronçons comportant des gîtes. Préservez l'entrée des cavités, ainsi que la partie supérieure de l'espace in-

terne. Tronçonnez en-dessous et largement au-dessus de la partie creuse intérieure.

- Bûcherons : évitez si possible l'ébranchage avant l'abattage. Les branches et les arbres voisins amortiront ainsi le choc lors de la chute de l'arbre.

Méthode du comptage-bouchage

Le premier soir, comptez les animaux qui s'envolent. Le lendemain soir, bouchez l'orifice du gîte une fois qu'ils sont tous partis. Attention ! : ne pratiquez jamais cette opération pendant l'élevage des jeunes, en juin-juillet.

D'une façon générale, contactez un spécialiste, qui évaluera la meilleure méthode et le moment adéquat pour agir.

Le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne est un programme d'études et de protection mené par :



Groupe Mammalogique Breton
www.gmb.asso.fr
Maison de la Rivière
29450 Sizun
02 98 24 14 00



Bretagne Vivante - SEPNB
www.bretagne-vivante.org
186, rue Anatole-France
29200 Brest
02 98 49 07 18



Maison de la Chauve-souris
www.maisondelachauvesouris.com
1, place de l'église
56540 Kernascléden
02 97 28 26 31



Office National des Forêts
www.onf.fr
Agence Régionale de Bretagne
211 rue des Fougères
BP 70233 - 35702 Rennes Cedex
02 99 27 47 27

